N° 79 JANVIER 2000

P.P. 1052 Le Mont

Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffe municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont

AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Lors de sa dernière séance de l'année le Conseil communal a examiné puis adopté le Budget pour l'an 2000.

A nouveau un déficit

Ce budget n'est pas très différent de celui établi pour 1999 car les recettes fiscales ont été supputées identiques pour ces deux exercices. Les recettes totales passent de **fr. 17'999'000.–** en 1999 à **fr. 18'052'000.–** en 2000 alors que les charges étaient budgétisées à **fr. 18'151'000.–** pour la première de ces années et le sont à **fr. 18'255'000.–** pour la seconde. En établissant le Budget, la Municipalité s'est efforcée de comprimer au maximum toutes les dépenses qui relèvent de sa compétence. Elle y est parvenue puisque celles-ci sont en diminution de 1999 à 2000. Il en va malheureusement tout autrement des remboursements et participations financières à des collectivités publiques qui nous sont imposées par ces dernières. Ce groupe de dépenses augmente à lui seul de **fr. 219'000.–** d'une année à l'autre et totalise **fr. 7'763'000.–** ou 42,5 % du total des charges budgetées. Dans cette rubrique on trouve notamment les salaires des enseignants fixés par les autorités cantonales et estimés à **fr. 4'500'000.–**, la participation communale au maintien à domicile ainsi que la facture sociale qui augmente à elle seule de **fr. 200'000.–** pour atteindre un total de **fr. 2'456'000.–** en 2000. Ce report de charges du Canton sur les Communes augmente continuellement et devient toujours plus important tant en valeur absolue que par rapport aux recettes totales.

Perspectives pour 2001

Cette situation ne va malheureusement pas s'améliorer avec la mise en vigueur, l'année prochaine, du premier train de mesures EtaCom et l'introduction du fonds de péréquation direct horizontal entre les Communes. Ce fonds est destiné à créer une solidarité entre les Communes pauvres de ce canton et celles qui sont considérées comme aisées ; les premières recevant plus de subventions du fonds qu'elles n'y versent de contributions.

Au mois de décembre de l'année dernière, le Grand Conseil a accepté un premier train de mesures connu sous le nom EtaCom. Il doit y en avoir encore deux autres dont les échéances ne sont pas arrêtées de manière précise. A terme, cela devrait permettre de désenchevêtrer les tâches cantonales et communales et devrait avoir des conséquences sur leur financement. Beaucoup d'entre elles seraient assumées par le Canton dont le taux d'imposition augmenterait, alors que celui des Communes devrait baisser dans les mêmes proportions, afin que cette opération n'entraîne pas une augmentation de la charge fiscale totale des contribuables.

Le fonds de péréquation direct horizontal entre les Communes, qui entrera en vigueur en 2001, prévoit que celles-ci verseront dans le fonds l'équivalent de 13 points d'impôts communaux. Pour la Commune du Mont-sur-Lausanne ce versement représente **fr. 2'103'400.–** de charges supplémentaires à budgétiser en 2001. Etant donné que notre Commune devrait recevoir de ce fonds de péréquation direct horizontal environ **fr. 1'100'000.–** de subvention, la charge annuelle nette sera d'un peu plus de **fr. 1'000'000.–**.

Actuellement nous n'avons pas de ressources suffisantes pour assumer **fr. 1'000'000.–** de charges supplémentaires. En conséquence, la Municipalité devra durant les premiers mois de l'année en cours étudier les différentes possibilités de faire face à cette forte augmentation de charges. Elle sera très probablement contrainte de proposer au Conseil communal d'augmenter de 85 points à 90 points le taux d'imposition à partir du 1er janvier 2001. Cette mesure impopulaire doit permettre à la Commune d'éviter de s'endetter pour financer des frais de fonctionnement qui se répéteront année après année.

D. Grosclaude

Reflets du Législatif

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le Législatif communal, dont 57 membres sur 70 étaient présents, a tenu séance le lundi 13 décembre 1999, à 20 h 15, et a traité les objets suivants :

Budget 2000

Pour l'établissement de ce budget, la Municipalité a analysé l'exercice 1998 et tenu compte de la situation intermédiaire au 1er septembre 1999. Il a été élaboré dans un esprit de prudence, notamment au niveau des rentrées fiscales. Par rapport à 1998, les dépenses liées à la facture sociale sont en augmentation de 8 % environ, et celles concernant l'instruction publique sont également en hausse de 14 %. Il est à relever que le 45,6 % du budget, soit **fr. 8'313'000.–**, généré par l'instruction publique et la sécurité sociale, échappe à la compétence de la Commune.

Le budget pour l'an 2000 s'établit comme suit :

Revenus	Fr. 18'052'940.–
Dépenses	Fr. 18'255'520.–
Excédent charges	Fr. 202'580.–

Après une large discussion de détail, à l'unanimité, le Conseil communal a adopté le budget présenté par la Municipalité, ainsi que le rapport de la Commission des finances.

Naturalisations

A la suite de la lecture des rapports rédigés par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne aux personnes suivantes:

M. et Mme José PINTO, ainsi qu'à leurs enfants **Thomas et Alice**, domiciliés ch. du Saux 35, par 55 OUI contre 2 NON; et à **Mlle Béatrice SEARA**, habitant ch. de l'Esplanade 26, par 52 OUI contre 4 NON.

Election des membres du Bureau du Conseil communal pour 2000

Le législatif communal a procédé à l'élection des membres du Bureau du Conseil communal pour l'an 2000, à savoir :

	Voix	Bulletins
Président:		
M. Jean-Claude Noverraz	51	53
1re vice-présidente:		
Mme Ursula Wyss-Schelker	53	54
2e vice-président:		
M. Christian Knecht	55	57
Scrutateurs:		
M. Bernard Chabloz	55	55
M. Antoine Chamot	55	55
Scrutateurs suppléants:		
M. Guy Belet	56	57
M. Stéphane Piguet	54	57

Election à la Commission de gestion

MM. Jean-Edouard BURRI et Jean-Marc PETERMANN ont souhaité mettre un terme à leur mandat au sein de la Commission de gestion, ceci avec effet au 31 décembre 1999.

Ils ont été vivement remerciés par M. Jean-Claude NOVERRAZ, président du Conseil communal, pour le travail effectué, durant plusieurs années, dans ladite commission.

Pour repourvoir ces deux postes vacants, trois candidats ont été présentés. Il s'agit de MM. Jean-Daniel JOERG, François DUPERRET et Pierre-André DUPUIS.

Sont élus:	Voix	Bulletins
M. Jean-Daniel Joerg	53	57
M. François Duperret	43	57

M. Pierre-André Dupuis a obtenu 15 suffrages.

La Commission de gestion se compose donc de:

Mme Marie-Claude ROBERT
MM. Michel AMAUDRUZ
Valentin BORIN
Yvan GRAZ
Jacques ISELY
Jean-Daniel JOERG
François DUPERRET

Le secrétaire :
G. Magnenat

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi de 19h00 à 20h30
Le samedi de 19h00 à 20h30
Le dimanche de 10h30 à 12h00

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

Municipalité

Avis à la population

Afin de satisfaire la curiosité de notre Population, nous profitons de ces colonnes pour vous informer de l'utilité des boîtes blanches à couvercles bleus que vous pouvez apercevoir çà et là dans la Commune. Elles ont été mises en place par le Service cantonal de l'environnement et de l'énergie, avec la collaboration de la plupart des communes de l'agglomération lausannoise (de Lutry à Morges y compris).

Ces boîtes sont destinées à mesurer la concentration d'un polluant atmosphérique majeur, **l'oxyde d'azote**. Dites mesures s'échelonneront sur plusieurs périodes hivernales et estivales.

Aussi, afin de ne pas nuire à ces mesures, nous vous remercions de **ne pas toucher à ces boîtes** et vous communiquons ci-après toutes adresses utiles pour de plus amples renseignements sur le sujet.

Service de l'environnement et de l'énergie:

SEVEN
Protection de l'air
Les Croisettes, c.p. 33, 1066 Epalinges
Tél. 021/316 43 60, fax. 021/316 43 95

Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement

Chauderon 7, c.p. 16, 1000 Lausanne 9
Tél. 021/315 74 25 Fax. 021/315 70 03

La Municipalité

Place d'apprentissage

La Municipalité met au concours un poste d'apprenti(e) employé(e) de commerce pour la rentrée d'août 2000.

- Le ou la candidat(e) sera en possession d'un certificat d'études supérieures.
- La durée de l'apprentissage est de trois ans.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir une offre de service manuscrite avec dossier complet à l'adresse suivante:

- Administration communale
  Rte de Lausanne 16
  1052 Le Mont.

Pour toute information complémentaire éventuelle, notre Chef du personnel se tient à disposition au 652 01 50.

Police municipale

Recensement des chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils sont tenus de déclarer au Service de police jusqu'au 29 février 2000 :

1) les chiens acquis ou reçus en 1999.
2) les chiens nés en 1999 et restés en leur possession.
3) les chiens vendus, décédés ou disparus au cours de l'année 1999, pour radiation.
4) les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les propriétaires dont les chiens sont déjà déclarés sont dispensés de les inscrire à nouveau.

Toute acquisition d'un chien en cours d'année doit être annoncée dans les 15 jours à l'autorité communale par le propriétaire ou le détenteur.

Il est rappelé que chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile du propriétaire de l'animal.

En outre, dès le 1er avril 1999, l'obligation de faire vacciner les chiens contre la rage est supprimée. Toutefois, à des fins de prévention de la santé publique et animale, nous vous recommandons cependant vivement de faire vacciner votre chien contre cette maladie.

R. Leder, Commissaire

De nos écoles

Inscriptions au cycle initial (Classes enfantines)

Le cycle initial (classes enfantines) a pour but un passage harmonieux du monde de la famille à celui de l'école, tout en favorisant le développement et l'épanouissement de l'enfant et en l'habituant à la vie en société.

Le cycle initial (classes enfantines) dure deux ans. Il est facultatif et gratuit, mais les enfants qui y sont admis sont tenus d'en suivre régulièrement l'enseignement.

Les enfants nés entre le 1er juillet 1995 et le 30 juin 1996 peuvent être inscrits en première année du cycle initial.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat des Ecoles, collège du Mottier B, premier étage:

Du lundi 6 mars 2000
au vendredi 10 mars 2000
de 8h30 à 11h30

Prière de se munir du livret de famille ou de l'acte de naissance et du certificat de vaccinations.

IMPORTANT!

Des dérogations pourront être envisagées pour les enfants nés entre:

- **le 1er juillet et le 31 août 1996** (avance possible, entrée déjà en 2000).
- **le 1er mai et le 30 juin 1996** (retard possible, entrée seulement en 2001).

Pour tout renseignement complémentaire, les parents des enfants concernés voudront bien contacter la Direction des écoles, collège du Mottier B, Le Mont-sur-Lausanne, tél. 652 01 45.

Les inscriptions seront également prises pour les enfants nés entre le 1er juillet 1994 et le 30 juin 1995 qui n'ont pas encore suivi de classe enfantine.

Les enfants qui suivent actuellement la première année enfantine entreront d'office en deuxième année enfantine.

Pour le secrétariat des écoles
B. Du Bois

Coupe des écoliers du Mont - Natation

Le **samedi 20 novembre 1999**, dès 14 heures s'est déroulé la traditionnelle **«Coupe des écoliers»** à la piscine du collège du Mottier, dont c'était la 20e édition.

Cette épreuve de natation est ouverte à tous les écoliers du Mont, Cugy, Froitdeville, Bretigny, Morrens et Montheron, jusqu'à 16 ans. Elle est organisée conjointement par le Renens-Natation et le responsable de la piscine, M. Rémy Belet, avec l'aide financière de la Direction des Ecoles du Mont et de Cugy.

Cette année, ce sont 90 garçons et filles qui, répartis dans 6 catégories, se sont mesurés sur une distance de 50 mètres. Nous devons constater qu'hélas la participation est en forte diminution.

A l'issue des éliminatoires, les huit meilleurs de chaque catégorie étaient qualifiés pour les finales disputées en fin d'après-midi. Les jeunes se sont ensuite vus remettre challenges et médailles. Certains challenges ont d'ailleurs été gracieusement offerts par des entreprises et commerces de la région.

Sandrine Dufour (16 ans) gagne définitivement le challenge Pentogravo, Ludivine et Tony Giddey gagnent chacun une coupe offerte par M. J.-P. Glanzmann. Merci à ce donateur qui nous offre chaque année ces deux prix.

Voici pour conclure la liste des trois premiers de chaque catégorie:

50m libre filles – 9 ans et moins

1. Metzner Ludivine, 90, Froid. 0'42''9 *(gagne le challenge Equey)*
2. Gendre Virginie, 90, Le Mont 0'43''1
3. Pinto Alice, 90, Le Mont 0'50''6

50m libre garçons – 9 ans et moins

1. Bally Sébastien, 90, Bretigny 0'43''3 *(gagne le challenge Pentogravo)*
2. Monney Romain, 91, Mont 0'46''8
3. Bally Stéphane, 91, Bretigny 0'50''2

50m libre fille – 10 et 11 ans

1. Panchaud Nadia, 88, Mont 0'35''2 *(gagne le challenge J.-J. Belet)*
2. Kaufmann Nicole, 88, Mont 0'38''8
3. Wutrich Marielle, 88, Mont 0'38''5

50m libre garçons – 10 et 11 ans

1. Giddey Tony, 89, Bretigny 0'35''2 *(gagne le challenge J.-J. Belet)*
2. Henny Fernand, 89, Le Mont 0'36''9
3. Juvet Daniel, 89, Le Mont 0'37''5

50m libre filles - 12 à 15 ans

1. Dufour Sandra, 85, Le Mont 0'32''2 *(gagne le challenge Pentogravo)*
2. Miéville Anne-L., 84, Froid. 0'37''4
3. Miéville Ariane, 87, Froid. 0'49''9

Virginie - Ludivine - Alice - Melanie - Amandine

Roman - Sébastien - Stéphane

Photo: R. Belet

50m libre garçons – 12 à 15 ans

1. Juvet Alain, 85, Cugy 0'28''5
   (gagne le challenge J.-J. Belet)
2. Geiger Damien, 86, Bretigny 0'33''8
3. Blanc Frédéric, 86, Le Mont 0'34''2

Bravo à tous les élèves pour leur participation.

R. Belet

De nos institutions

CENTRE MEDICO SOCIAL

CMS

Le Sommeil de votre enfant vous interpelle ?

Les infirmières « Petite Enfance » vous proposent une soirée pour bien commencer l'an 2000, sur le thème :

Le sommeil et les rythmes biologiques du bébé et du jeune enfant, et l'harmonie familiale.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les particularités du sommeil du bébé et du jeune enfant, rejoignez-nous le **mardi 8 février 2000 à 20h00 à la salle de paroisse du Mont (route de Lausanne)**.

Madame Michèle Gosse, physiologiste (qui étudie le fonctionnement de l'organisme), viendra nous parler du sommeil du nouveau-né, de ses particularités et des modifications qui vont intervenir au fur et à mesure que l'enfant grandit. Elle nous parlera aussi de cette fameuse horloge interne que le bébé va devoir régler pour s'adapter à nos journées de 24 heures et à l'alternance du jour et de la nuit.

Pour terminer, Madame Gosse répondra à vos questions sans doute nombreuses, tant il est vrai que les enfants ne manquent pas de fantaisie, y compris dans ce domaine.

Une modeste participation financière sera demandée à l'entrée (Fr. 5.–/personne, ou Fr. 8.–/par couple).

Pour tout renseignement éventuel, n'hésitez pas à contacter le CMS Le Mont, au 652 22 11.

Nous nous réjouissons de partager cette soirée avec vous.

A bientôt.

Pour les Infirmières Petite Enfance
I. Suter, CMS Le Mont

Le conseil du vétérinaire

La pathologie dentaire chez le chien et le chat ressemble beaucoup à celle observée chez l'homme. Le problème le plus couramment rencontré est la parodontose, maladie affectant l'ensemble des tissus de soutien des dents. Elle représente la cause principale des pertes dentaires, et il s'agit habituellement de perte de dents saines.

La parodontose précoce réversible dépend de l'examen clinique au cours duquel une rougeur exagérée des gencives accompagnée parfois de saignements traduit une gingivite. Celle-ci, premier stade de la parodontose, est réversible lorsqu'un traitement est instauré précocement. Sinon, il y a peu à peu destruction des structures de soutien de la dent et la gingivite devient irréversible. Dès lors, on ne peut plus que prévenir une détérioration plus importante.

En même temps que la maladie s'aggrave, les symptômes deviennent habituellement plus évidents. On observe une hypersalivation, une gêne buccale, une forte odeur, un malaise général. Les bactéries peuvent passer facilement de ce réservoir infectieux buccal à la circulation sanguine par l'intermédiaire de la gencive inflammée et peuvent ainsi atteindre d'autres organes, généralement le cœur et les reins.

Afin d'éviter tous ces problèmes, un contrôle régulier de l'état des gencives et des dents est indispensable. Un détartrage régulier ainsi qu'une bonne prévention éviteront le développement d'une parodontose irréversible. Un brossage régulier des dents reste la prévention idéale. Pour que l'animal accepte cette manipulation facilement, il faut l'y habituer dès son plus jeune âge.

Dr. L. Walter

De nos sociétés

Jeunesse du Mont-sur-Lausanne

Match aux cartes

Nous vous attendons nombreux à notre désormais traditionnel match aux cartes qui aura lieu à la Grande Salle, le vendredi 11 février 2000.

Inscriptions sur place dès 19h.30, début du tournoi à 20h.

Chef de jeu : M. J. Freymond

Soupe offerte à l'issue du tournoi.

Le Comité

PÉTANQUE DU MONT-SUR-LAUSANNE

Pétanque du Mont-sur-Lausanne

En espérant que l'année ait bien commencé pour tous, nous avons le plaisir de vous donner des informations encourageantes au sujet du Boulodrome de La Société de Pétanque du Mont-sur-Lausanne.

Bulletin d'inscription pour la soirée d'information du jeudi 24 février 2000 au Foyer de la Grande Salle

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Tél. prof./privé: _____

Je désire participer à cette soirée: _____

Je désire que vous preniez contact: _____

Veuillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais à:
Société de Pétanque du Mont, case postale 286, 1052 Le Mont, uu nous confirmer votre présence par fax au 021/653 09 75

Police municipale — Recensement des chiens

Propriétaire:

Nom: Prénom: Né(e) le:

Adresse: N°: Localité:

Tél. privé: prof.: autre:

Chien:

Biffer ce qui ne convient pas

Nom usuel: Fonction: compagnie, AVS/AI, prest. compl. police/armée, catastrophe ou aveugle

Race:

Couleur: Statut: actif, mort ou donné

Date naiss.: Sexe: Date:

Acquis le: Rage, date du dernier vaccin:

Remarques:

Le Mont-sur-Lausanne, le ..... Signature: .....

UPSL Le Mont - Manifestations 2000 - Rectificatif

Mois	Jours	Sociétés	CHATAIGNIER			GRANDE SALLE			SALLE GYM		Manifestations
			Cantine	Cuisine	Pt.Salle	Salle	Cuisine	Foyer	Mottier	Martin.	
Janvier	7.01.2000	Jeunesse					▲	▲			Assemblée générale
	14.01.2000	Echo des Bois		▲	▲						Souper annuel
	28.01.2000	FSG					▲	▲			Assemblée générale
Février	4.02.2000	Union Instrumentale				▲	▲	▲			Soirée
	5.02.2000	Union Instrumentale				▲	▲	▲			Soirée
	11.02.2000	Jeunesse				▲	▲				Match aux cartes
Mars	1.03.2000	Développement				▲	▲				Ass.Gén.+Récep. nouv. habitants
	3.03.2000	Comité Lotos				▲	▲	▲			Lotos
	4.03.2000	Comité Lotos				▲	▲	▲			Lotos
	5.03.2000	Comité Lotos				▲	▲	▲			Lotos
	7.03.2000	Abbayes					▲	▲			Assemblée générale
	17.03.2000	Echo des Bois				▲	▲	▲			Soirée
	18.03.2000	Echo des Bois				▲	▲	▲			Soirée
Avril	6.04.2000	Football				▲	▲	▲			Repas de soutien
	7.04.2000	Football				▲	▲	▲			Spectacle François Silvant
	8.04.2000	Football				▲	▲	▲			Spectacle François Silvant
	14.04.2000	FSG					▲	▲			Match aux cartes
	24.04.2000	Chorale Bouchers	▲	▲	▲						Course aux œufs
	29.04.2000	Société de Tir		▲	▲						Tir principal
Mai	12.05.2000	UPSL/Développ.				▲	▲	▲			Manifestation 2000 / Foire de mai
	13.05.2000	UPSL/Développ.				▲	▲	▲			Manifestation 2000 / Foire de mai
	27.05.2000	Société de Tir		▲	▲						Tir principal
Juin	15.06.2000	Echo des Bois		▲	▲						Assemblée générale
	16.06.2000	Jeunesse	▲	▲	▲						Tour de Jeunesse
	17.06.2000	Jeunesse	▲	▲	▲						Tour de Jeunesse
	23.06.2000	Football	▲	▲	▲						Tournoi Juniors
	24.06.2000	Football	▲	▲	▲						Tournoi Juniors
	25.06.2000	Football	▲	▲	▲						Tournoi Juniors
	24.06.2000	Société de Tir		▲	▲						Tir principal
Août	1.08.2000	FSG/Football	▲	▲	▲						Fête Nationale
	2.08.2000	Développement	▲	▲	▲						Torée
	18.08.2000	Diana	▲	▲	▲						
	19.08.2000	Diana	▲	▲	▲						
Septembre	2.09.2000	Société de Tir		▲	▲						Tirs
	9.09.2000	Volley							▲	▲	Tournoi
	10.09.2000	Volley							▲	▲	Tournoi
	10.09.2000	FSG	▲	▲	▲						Journée familiale
Octobre	6.10.2000	Développement				▲	▲	▲			Manifestation culturelle
	7.10.2000	Société de Tir		▲	▲						Tir duel
	19.10.2000	Pétanque					▲	▲			Assemblée Générale
	21.10.2000	Football	▲	▲							Repas championnat
	27.10.2000	Football				▲	▲	▲			Match aux cartes Seniors
	28.10.2000	Service du Feu		▲	▲						
	29.10.2000	Paroisse				▲	▲	▲			Offrande
Novembre	3.11.2000	Comité Lotos				▲	▲	▲			Lotos
	4.11.2000	Comité Lotos				▲	▲	▲			Lotos
	5.11.2000	Comité Lotos				▲	▲	▲			Lotos
	11.11.2000	Football				▲	▲	▲	▲	▲	Soirée familiale
	19.11.2000	Football				▲	▲				Choucroute Seniors
	24.11.2000	Football				▲	▲	▲			Repas amitié 1re
	25.11.2000	Diana									Assemblée Générale à l'AULA
Décembre	1.12.2000	FSG							▲		Soirée
	2.12.2000	FSG				▲	▲	▲	▲		Soirée
	2.12.2000	Développement	STPA								St. Nicolas au Grand-Mont
	9.12.2000	FSG					▲	▲			Apéritif Noël
		Ordre de la Poêle	13.01 7.09	10.02 28.09	2.03 19.10	13.04 2.11	4.05 23.11	8.06 7.12	29.06		

Enfin!, **c'est sûr**, nous allons construire. Vous êtes tous invités à participer à une **soirée d'information** suivie d'un apéritif, elle se déroulera **le jeudi 24 février 2000 à 19h45**, au **Foyer de la Grande Salle du Petit-Mont**, vous pouvez nous confirmer votre participation au moyen du bulletin d'inscription qui précède, ceci afin de pourvoir organiser au mieux cette soirée, il est possible aussi de déposer votre inscription à l'imprimerie Hauswirth, rte du Jorat 5 au Mont.

Actuellement, nous avons trouvé le 88% du budget nécessaire. Les 12 % manquants nous privent actuellement du chauffage et de quelques aménagements intérieurs.

Par avance nous vous remercions de vos encouragements et sommes certains qu'avec votre aide, nous rentrerons au chaud dans le prochain millénaire.

Le comité

Photo: F. Barrat

Féminine

Abbayes Réunies

Assemblée générale

La date retenue pour notre assemblée annuelle est le mardi 7 mars 2000 à 20h.15 au Foyer de la Grande Salle

A titre d'information, notre prochaine Fête aura lieu les 7, 8 et 9 juillet 2001.

Merci d'agender d'ores et déjà ces dates.

Le comité

Photo: F. Barrat

Agrès

Société de Développement

Année 2000

En plus de ses vœux pour la nouvelle année, le Comité tient à attirer votre attention sur la première manifestation de l'année de votre Société, soit:

- **Assemblée générale et réception des nouveaux habitants, mercredi 1er mars à 19 h 30 à la Grande Salle.**

La réunion ci-dessus sera importante, puisque nous aurons à adopter de nouveaux statuts qui permettront le changement dans la continuité des activités de votre Société de Développement pour les années 2000.

Pour le Comité
E. Debétaz, Président

FSG Le Mont-sur-Lausanne

FSG Le Mont / Lausanne soirées des 3 et 4 décembre 1999

Odyssée 2000 tel est le titre de notre dernière soirée du millénaire.

Selon le dictionnaire que nous avons consulté, « Odyssée » est d'abord un poème en 24 chants, attribué à Homère qui a vécu au IX siècle avant Jésus-Christ. Mais Odyssée signifie aussi « tout voyage aventureux ».

C'est ce que les gymnastes du Mont ont essayé de faire lors de ces soirées, mais en 14 versets seulement, avant de passer la porte des étoiles de l'an 2000.

Le présentateur Luc Chassot déguisé en homme de l'espace intergalactique, nous a transporté tout au long de la soirée dans des situations proches de l'irréel que seule la porte des étoiles pouvait nous faire vivre de façon démesurée.

Après l'atterrissage un peu mouvementé d'une soucoupe dans notre salle de gym, notre président Jean Wirthlin s'est plu à relever le mérite de deux moniteurs, Stéphanie Favey et Christian Dill qui ont suivi chacun un cours d'une semaine Jeunesse et Sport, ainsi que de nos cinq valeureux gymnastes qui se sont rendus à la Gymnaestrada de Göteborg, grand rendez-vous mondial de la gymnastique.

Notre président a aussi fait l'éloge du travail bénévole de nos moniteurs et de toutes les personnes qui aident notre société, sans qui nous ne pourrions vivre et exister.

La soirée s'est poursuivie en partant du thème de l'origine du monde, avec les bâtisseurs du temps de la jeunesse filles 11-15 ans, virant sur la conquête du monde par les dames, pour se perdre dans l'univers du petit Prince, décoller avec Apollo 13, en passant par l'épisode du clonage des enfantines. La Gym hommes déguisée pour l'occasion en bébés surdoués de l'espace pour symboliser le retour en enfance.

Photo: F. Barrat

Gym hommes

La deuxième partie à débuté sur une note un peu plus traditionnelle avec la soupe aux choux, emmenée sur un thème disco plein de rythme et de bonne humeur. Les agrès nous ont emmenés à la porte des étoiles dans un numéro tout empreint de frissons et de précision. La jeunesse filles 7-10 ans nous a montré le chemin parcouru par la communication en partant de l'âge de pierre jusqu'au Natel omniprésent de nos jours, sur une Musique finale de Michaël Jackson qui a fait rêver tout le public. N'oublions pas les grands Jeunes Gymnastes dans une très belle production de Stars Wars au sol et barres parallèles sur des musiques du plus bel effet. Les juniors nous ont fait imaginer sur ce que pourrait être le cinquième élément avec la cantatrice bleue venue tout droit de l'espace.

Les moniteurs nous ont transportés dans Apocalypse Now, une vision qui pourrait nous arriver un jour, si le monde devenait vraiment trop fou.

Enfin à l'aide de lampes de poche, les 234 acteurs du final se sont employés à nous illuminer, et ainsi ont offert à tout le public une vision de ciel plus sereine sur l'avenir du monde en l'an 2000.

Un grand coup de chapeau à François Barrat pour la mise en scène et le décor assisté de Pascal Graf.

Une part de rêve s'est envolée, nous espérons la retrouver lors de la prochaine soirée, après la porte des étoiles.

Le président technique
F. Barrat

Prochain journal

Parution

Fin mars 2000.

Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.
Merci de respecter le délai.

Rédaction

Greffe municipal
Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. (021) 652 01 50
Fax (021) 653 64 29

Photo: F. Barrat

Mères et enfants

GUILDE DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE

4 CONCERTS
EGLISE DU MONT-SUR-LAUSANNE

Dimanche 6 février 2000 à 17 heures

Duo CABASSA

De Jean-Sébastien BACH à Chick COREA
(programme présenté par les artistes)

Dimanche 20 février 2000 à 17 heures

BOULOURIS Quintette

Musique d'Astor PIAZZOLA et d'autres compositeurs argentins

Dimanche 12 mars 2000 à 17 heures

Trio de hautbois

Carlo YVON: Capriccio
Friedrich ZEHM: Hindemith-Variationen
Ludwig van BEETHOVEN: trio en Do maj. Op. 87

Dimanche 30 avril 2000 à 17 heures

Quatuor ATHENA

W.-A. MOZART: quatuor KV 157 en Do maj.
Cl. DEBUSSY: quatuor op. 10
J. HAYDN: quatuor op. 20, n° 4 en Ré maj.

Prix des places: Fr. 15.-/par concert
Abonnement possible: 4 concerts Fr. 40.-

Renseignements: Christiane Ruffieux, tél. 652 52 60

Le Football-Club vous présente FRANÇOIS SYLVANT

La Fête de la Vigneronne

7 et 8 avril 2000

Le Mont-sur-Lausanne
Grande Salle du Petit-Mont
Portes 19 h 00 • Spectacle 20 h 00

Réservation:

FC Le Mont, Patrick Rochat, c.p. 191, 1052 Le Mont,
par fax au 021/ 652 73 80 ou
par tél. au 021/ 652 68 83, heures de bureau

Billets:

Banque Raiffeisen Le Mont
dès le 28 février 2000